

Zeitschrift:	Journal suisse d'apiculture
Herausgeber:	Société romande d'apiculture
Band:	75 (1978)
Heft:	1-2
Rubrik:	Concours des ruchers SAR 1978 ; Centrale romande des miels

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours des ruchers SAR 1978

Le concours des ruchers de 1978 se déroulera dans la circonscription N° 4 comprenant les sections de :

La Menthue, Jorat, Haute-Broye, Moudon et Lucens.

Les apiculteurs qui possèdent au minimum 5 ruches et membres de la SAR depuis au moins 3 ans, peuvent y participer.

Nous rappelons que le concours est une bonne occasion d'améliorer ses connaissances apicoles et de mieux conduire son rucher.

Le concours se déroule en deux étapes. La première visite a lieu dans la **2^e quinzaine de mai** et la 2^e visite durant la **2^e quinzaine de juillet**.

Les apiculteurs qui s'intéressent doivent s'annoncer au président de leur section **avant le 31 mars prochain**.

Le soussigné est à la disposition des intéressés pour donner tous les renseignements complémentaires.

Nous souhaitons qu'il y ait de nombreuses inscriptions.

Le président du jury :

*Jean Chammartin,
1758 Villaz-St-Pierre (FR).*

Centrale romande des miels

L'assemblée générale de la Centrale des miels aura lieu à Lausanne, le **samedi 18 février 1978, à 14 h.** (Gare CFF, salon 2.)

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente.
2. Rapport du président.
3. Rapport du caissier et lecture des comptes.
4. Rapport de la commission de vérification.
5. Votation sur ces rapports.
6. Nomination d'un membre suppléant à la commission de vérification.
7. Rapport du gérant.
8. Projet de dissolution du secteur administratif de la Centrale romande des miels.
9. Propositions individuelles.

Le comité.